

# ÉVOLUTION RÉCENTE ET DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU MARAIS POITEVIN DE VENDÉE

A. CAPILLON, Marie-Josèphe TAGAUX \*

## INTRODUCTION

La connaissance des exploitations d'une région constitue un préalable à la formulation de diagnostics techniques (travail du sol, conduite de cultures, valorisation des prairies...). En effet, ces diagnostics ou propositions techniques n'ont de valeur que resitués dans le contexte où ils s'appliquent : l'exploitation agricole. Or dans une région donnée, les exploitations se révèlent très diverses. La proposition d'un ou de quelques modèles de développement risque de n'être acceptée que par un faible nombre d'agriculteurs et dans certains cas, l'introduction de ces modèles peut se révéler inefficace ou néfaste car non conforme à certaines caractéristiques des exploitations. Aussi, la connaissance et la prise en compte de la diversité constituent-elles un des aspects de la définition de stratégies de développement agricole régional. Toutefois, cette attitude ne peut aller jusqu'à repo-

ser sur le seul conseil individuel : faute de moyens, on ne toucherait alors qu'un petit nombre d'agriculteurs sans pouvoir "extrapoler" à d'autres.

Pour résoudre cette difficulté, l'Unité de Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement de l'INA-PG propose une démarche qui consiste à regrouper les exploitations d'une région en quelques types assez homogènes quant au choix des productions (nature et intensité des spéculations adoptées) et à leurs déterminants (humains, physiques ou économiques) : on parle de *types de fonctionnement*.

Ce mode de classement diffère de méthodes telles que l'analyse de groupes en gestion : il ne s'agit pas de classer selon les seuls résultats techniques ou économiques, mais selon des "manières de produire". Cela permet, par la suite, de comparer les performances, d'analyser les causes de variation au sein d'un même type pour en dégager des actions de développement adaptées. Ce qui est objet de comparaison et de discussion, c'est bien le processus de production lui-même et sa mise en cause dans l'obtention d'un résultat physique ou monétaire.

\* Unité de Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement (INRA) de l'INA-PG Chaire d'Agronomie - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

## I - LA DEMARCHE UTILISEE

Les différentes étapes de la démarche sont présentées à la Fig. 1.

Elle se fonde sur le fait que l'on considère l'exploitation agricole comme un système finalisé par les objectifs d'ordre socio-économique de l'agriculteur et de sa famille. L'appréhension, par voie d'enquêtes, de données sur l'état actuel et passé du système de production permet de reconstituer les processus de prises de décisions de l'agriculteur ; on met ainsi en évidence le fonctionnement de chaque exploitation et l'évolution qu'elle a suivie dans le passé.

Le travail consiste ensuite à agréger les exploitations selon leur fonctionnement et ce, par regroupements successifs. Les critères qui les fondent, dépendent de la région (milieu naturel, environnement socio-économique) et des systèmes de production qui y sont mis en œuvre : diversité des combinaisons des productions au sein des exploitations et gamme de variation des degrés d'intensification.

L'analyse des différentes histoires révèle des étapes communes pour certaines exploitations aujourd'hui situées, ou non, dans un même type de fonctionnement. Il est en effet apparu que la position occupée, il y a quelques années, par une exploitation au cours de son évolution correspond à un système qui présente des caractéristiques semblables au fonctionnement que l'on trouve aujourd'hui dans d'autres exploitations. On a alors assimilé cette position passée au type de fonctionnement actuel, reconnu dans les exploitations en 1981. On repère ainsi différentes étapes et on identifie les mécanismes de passage d'un type à un autre, ce qui permet de définir plusieurs *trajectoires* d'évolution passée. Au cours de la reconstitution des trajectoires, on repère l'existence de types de fonctionnement qui ne sont plus représentés de nos jours : on les appelle *archétypes*.

(1) Ce travail a été effectué par les étudiants de 3ème année à l'INA-PG "Section Agriculture", en particulier H. BRIAND, Geneviève DAVID, S. PELLERIN, L. PIERREJEAN et D. TROALEN, avec la participation de P. DUGUE, Ingénieur IRAT et O. BUISSON, Technicien INRA-SAD.

(2) Dans "Voyage en France d'un Agronome" (2ème édition, 1956), R. DUMONT décrit des exploitations dont les caractéristiques correspondent bien aux archétypes I et III, reconstitués lors de nos enquêtes.

Il est clair que les résultats ainsi obtenus dans une région donnée dépendent des modalités d'échantillonnage des exploitations enquêtées. Pour le choix de ces dernières, on opère par stratification sur deux critères : milieu physique et environnement socio-économique d'une part, les grandes caractéristiques des systèmes de production d'autre part.

Dans l'étude présentée ici, la région - les 3 cantons de LUÇON, CHAILLE-LES-MARAIS, MAILLEZAIS - a été découpée en zones, définies à partir des caractéristiques suivantes : régime hydraulique général et nature des terrains dominants (Tab. 1) (1). On peut constater que cette zonation intègre, en outre, le gradient climatique Ouest-Est. On a réuni les zones 3 et 4 : dans la plupart des cas, on constate la présence simultanée des terrains dominants de celles-ci au sein d'une même exploitation.

On a tiré au sort 10 communes réparties dans les 4 zones retenues. Dans l'ensemble de ces communes, on a échantillonné des exploitations de façon à ce que toutes les classes de SAU supérieure à 10 ha et les combinaisons des productions soient représentées. 102 enquêtes ont alors été réalisées en septembre 1980 et avril 1981.

Au cours des enquêtes, il faut collecter une grande quantité d'informations, ce qui nécessite de passer beaucoup de temps avec les agriculteurs, de contrôler la cohérence des chiffres et des faits avancés et, pour cela, de procéder en plusieurs temps, alternant les interviews et l'analyse des informations recueillies (1).

## II - TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS

A partir des informations recueillies sur le passé des exploitations, on a pu définir 3 archétypes principaux existant au début des années 50 jusqu'en 1960. Ils se différencient par la surface exploitée, les contraintes de milieu et les caractéristiques du système de production qui en découlent (2).

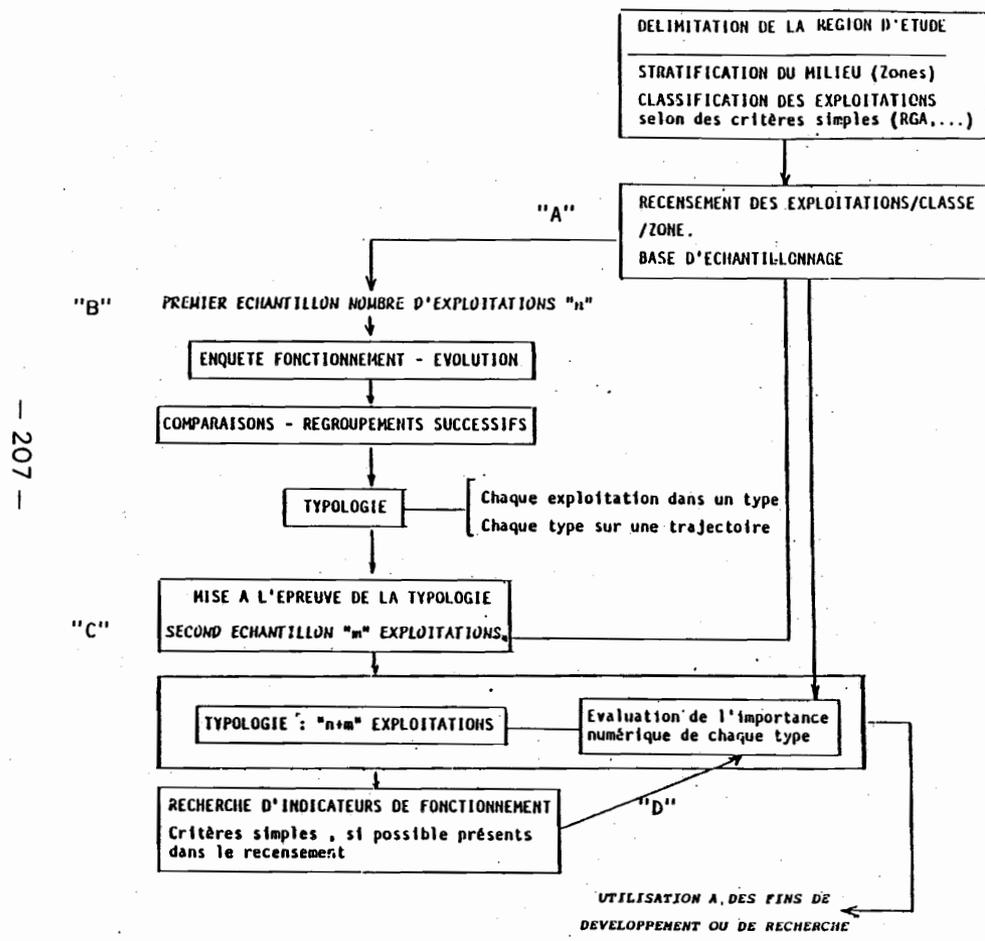
### 1 - Les archétypes

#### - L'archétype I

Il regroupe des exploitations de surface inférieure à 40 ha, tournées vers la production laitière (moins de 10 vaches). Dans certains cas (Type I'),

2

**Figure 1**  
**Elaboration d'une typologie de trajectoires d'évolution**



**"A" - CLASSIFICATION DES EXPLOITATIONS**

Une enquête exhaustive menée par la Chambre d'Agriculture en 1970, a permis d'opérer une classification des exploitations selon la SAU, les productions commercialisées et l'âge de l'exploitant. Seules les exploitations de plus de 10 ha ont été retenues par nous.  
Pour chaque classe on a évalué l'effectif d'exploitations correspondant, et sa répartition géographique.

**"B" - PREMIER ECHANTILLON**

Toutes les classes de surface supérieures à 10 ha, les combinaisons de productions et âges étaient représentées.  
53 exploitations enquêtées en septembre 1980, dans 5 communes.

- LE MAZEAU : Zone 5
- MAILLE et VIX : Zones 3 et 4
- MOREILLES } : Zone 2
- CHAMPAGNE }

Le traitement de ce premier échantillon a permis d'opérer comparaisons et regroupements successifs aboutissant à une première typologie testée sur un second échantillon.

**"C" - SECOND ECHANTILLON**

49 enquêtes en avril 1981, dans 5 communes.

- L'ILE D'ELLE } : Zones 3 et 4
- LE GUE DE VELLUIRE }
- VOUILLE LES MARAIS }
- GRUES } : Zones 1 et 2
- St MICHEL EN L'HERM }

**"D" -** On a abouti à la typologie présentée ici. Pour évaluer l'importance numérique de chaque type, on a recherché une batterie de critères simples, permettant d'identifier chacun dans le recensement de la Chambre d'Agriculture (cf. Annexe)

(D'après A. CAPILLON, H. MANICHON, 1979)

3

Tableau 1  
**Les cinq zones distinguées en Marais Poitevin de Vendée**

ZONE	REGIME HYDRAULIQUE	TERRAINS DOMINANTS	UTILISATION DU MARAIS :		SITUATION GEOGRAPHIQUE
			Agricole	Autres	
1	Marais desséchés et prises récentes Niveau d'eau général bas	Sols argileux stables Bri argileux	Cultures et STH (dont faible partie en STHO)	- Tourisme balnéaire - Conchyliculture	- Bordure de mer < 10 km de la mer
2	Marais desséchés anciens	Sols argileux sodiques dispersants. Bri gris vert	STH dominante		- Nord-Ouest entre LUÇON et la route des Ties jusqu'à CHAILLE
3	Zones de marais mouillés ou inondables (bordures de Vendée, Autize, Sèvre)	Sols argilo-humifères et terre de plaine	Cultures et STH comme en Zone 1 (STH plus fréquente en Zone 3)		- Entre CHAILLE LES MARAIS et l'Autize
4	Marais desséchés anciens (aménagement collectivement)				
5	Marais mouillés Niveau d'eau général haut Isolement hydraulique impossible	Tourbe et terre de plaine	STH dominante (prairies plantées de peupliers) Cultures en bord de Sèvre	Tourisme ("Venise Verte")	- A l'Est de l'Autize jusqu'à NIORT

des productions maraîchères de terres hautes assurent un complément au revenu du troupeau de très petite taille (4-5 vaches laitières).

**- L'archétype II**

Il est constitué d'exploitations de surface moyenne ou grande (50-80 ha) en marais "difficile" entièrement en STH sur laquelle on pratique un élevage laitier ou mixte.

**- L'archétype III**

Il se caractérise par la présence, à côté de l'élevage laitier, d'une part assez importante de cultures de vente. La surface est étendue (supérieure à 80 ha) ou moyenne (30 à 50 ha).

**2 - Les trajectoires**

Sur la trajectoire 1 (cf. Fig. 2), issue de l'archétype I, le troupeau est le moteur et l'objet de l'évolution (accumulation de capital, investissements) : c'est l'intensification fourragère par réduction progressive de la contribution de la STH à l'alimentation qui permet l'accroissement du troupeau et donc du revenu et qui amène à investir. Cette intensification est progressive et concerne d'abord les cultures fourragères de terre

haute (implantation de maïs pour l'ensilage à la place des betteraves et choux traditionnels quand on passe de 1 B à 1 C). Elle se poursuit par la mise en culture, au moins partielle, du marais et l'acquisition des moyens nécessaires (puissance de traction élevée). L'accroissement du troupeau étant limité par la taille des bâtiments, les surfaces dégagées sont consacrées aux cultures de vente (I D et I E).

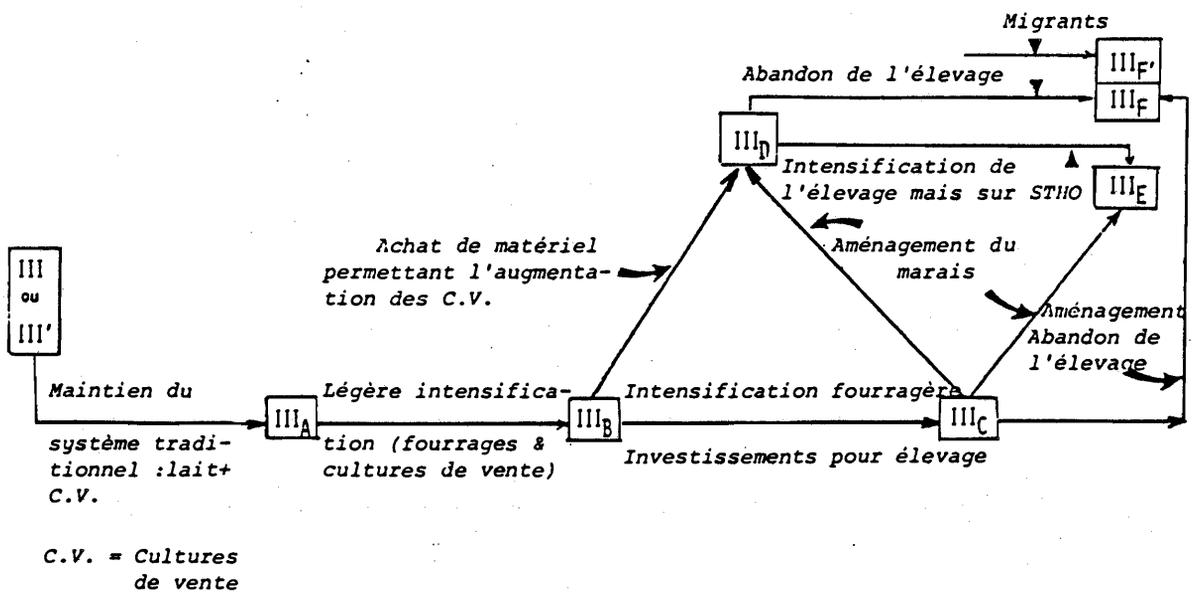
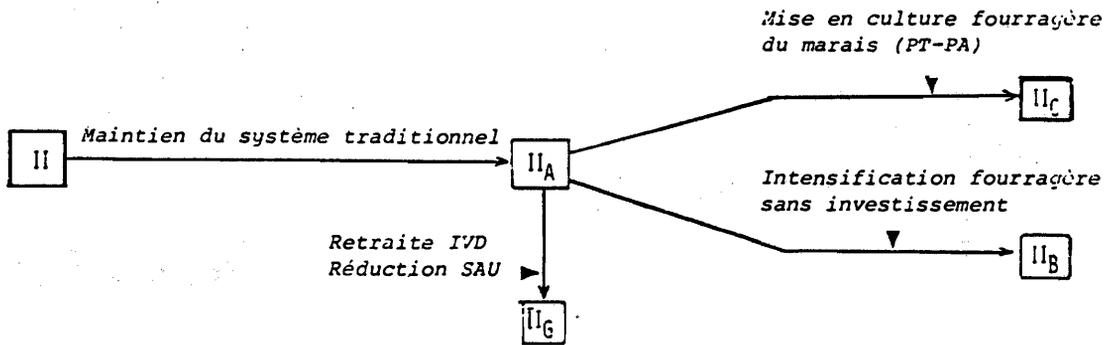
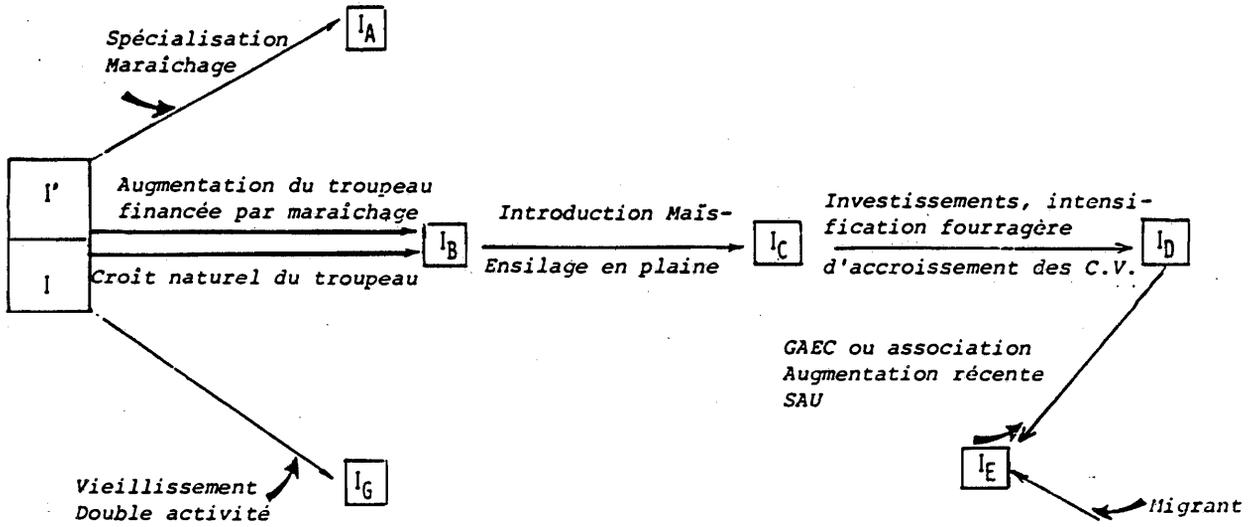
Pour quelques exploitations issues de l', et dont la surface n'a pas augmenté, le maraîchage assure toujours l'essentiel du revenu (I A).

Dans certains cas, une absence d'évolution antérieure et le vieillissement ou la reprise par un exploitant exerçant, par ailleurs, une autre activité professionnelle, aboutit à un système d'élevage extensif sur une faible surface (I G).

**La trajectoire II, issue de l'archétype II, se caractérise par des fonctionnements fondés pour l'essentiel sur des troupeaux élevés à partir de prairies naturelles. Les exploitations sont intégralement tournées vers un élevage mixte lait-viande, peu ou tardivement intensifié. Les cultures fourragères apparaissent, mais occupent une faible place dans les types II B (introduction du maïs ensilage) et II C (amélioration des prairies, installation de prairies temporaires et(ou) artificielles en marais).**

4

Figure 2  
**Les 3 trajectoires d'évolution : Mécanismes**



C.V. = Cultures de vente

Les exploitations de la trajectoire III consacrent toujours une part importante de leur SAU (30 % minimum) aux cultures de vente.

Dans certaines exploitations on note une intensification fourragère, faible et sans investissements en III B, plus importante en III C, avec construction de bâtiments et acquisition d'un cheptel performant (vaches laitières produisant 5000 l/an) permettant de faire vivre 2 ménages.

Parallèlement, d'autres exploitations, souvent de SAU plus importante (plus de 60 ha), ont augmenté la part des cultures de vente et diminué la place du troupeau. La production de viande bovine sans investissement permet d'utiliser des prairies non retournables à des degrés divers d'intensification (III D et III E). Dans certains cas, l'évolution va jusqu'à l'abandon d'élevage (type III F).

A la faveur d'un accroissement de SAU et(ou) d'un aménagement du marais, on constate des passages plus fréquents que dans les autres trajectoires, d'un type à l'autre avec réduction de la part du troupeau (III C en III D ou III E, voire III F ; III D en III E ou III F).

On a rattaché à cette trajectoire des agriculteurs, peu nombreux, migrants récents et pratiquant des systèmes de production sans élevage, classés dans le type III F'.

Le Tab. 2 présente les stratégies poursuivies par les agriculteurs de chaque type de fonctionnement, repéré selon la SAU et la composition de la famille.

### 3 - Les exploitations de la région

Une enquête exhaustive (3), menée par la Chambre d'Agriculture en 1978, a permis de caractériser les exploitations par la SAU, les productions commercialisées et l'âge de l'exploitant. Sur la base d'indicateurs, déduits de l'analyse des fonctionnements des types, 980 exploitations de plus de 10 ha (sur un total de 993 dans la région d'étude) ont pu être ventilées dans les 15 types de fonctionnement et les trois trajectoires (Tab. 3).

On a pu aussi dresser (Tab. 4) la répartition des exploitations de chaque trajectoire selon les zones. Il apparaît que : la trajectoire II est exclusivement située en zone 2 ; la trajectoire III est principalement localisée en zone 1 et comprend aussi des

exploitations des zones 3/4 et 5, comportant une forte proportion de terres de plaine ou de marais aménagés collectivement en zone 4.

Tableau 3  
Répartition des exploitations de plus de 10 ha, recensées par l'enquête de la Chambre d'Agriculture selon les types de fonctionnement (en %/00 de l'effectif)

TRAJECTOIRES	I						II			III					
	I <sub>A</sub>	I <sub>B</sub>	I <sub>C</sub>	I <sub>D</sub>	I <sub>E</sub>	I <sub>F</sub>	II <sub>A</sub>	II <sub>B</sub>	II <sub>C</sub>	III <sub>A</sub>	III <sub>B</sub>	III <sub>C</sub>	III <sub>D</sub>	III <sub>E</sub>	III <sub>F</sub>
TOTAL	12	179	84	67	68	16	47	16	59	167	132	53	41	41	16
	405						122			452					

Tableau 4  
Répartition des trajectoires d'évolution selon les zones géographiques (en % de l'effectif de chaque trajectoire)

TRAJECTOIRE	ZONES	1	2	3 - 4	5	TOTAL
	I		0	39	26	35
II		0	100	0	0	100
III		72	(ε)	15	13	100

La Fig. 3 présente l'ensemble des 3 trajectoires et les types de fonctionnement qui les composent, repérés selon deux axes :

- En abscisse : la date d'apparition moyenne d'un type existant en 1981.

- En ordonnée : un indice moyen de production totale pour chaque type, estimé à partir des rendements et de la SAU (l'indice 100 est obtenu, par exemple, sur une SAU de 100 ha avec des rendements moyens correspondant à 50 quintaux céréales et(ou) 5000 Unités Fourragères à l'hectare).

Environ la moitié des types de fonctionnement existant en 1981 (7 sur 15) est apparue après 1970, corrélativement à un aménagement total ou partiel du marais dans les exploitations. Cette évolution récente concerne surtout les exploitations des trajectoires III (4 types nouveaux) et I (2 types nouveaux) et correspond à un doublement de la production totale des exploitations (passages I C - I D - I E ou III B - III C, D, E - III F). Par contre, la trajectoire II révèle une évolution récente restreinte (type II C) avec un faible accroissement de la production totale de l'exploitation.

(3) Non publiée.

SAU (ha) 30 40 50 60 70 80 90

**IA**  
 Obtenir 1 revenu élevé grâce aux cultures maraichères.  
 Maintien éventuel d'1 troupeau extensif.

**MOYENS DE PRODUCTION (M.P.)**

- SAU < 30 ha
- Recours à des salaires temporaires
- Terrains se prêtant au maraichage
- Vente sur les marchés

**ID**  
 Dégager un produit brut élevé pour le revenu familial et le remboursement d'emprunts importants par :

- Intensification des conduites du troupeau et des surfaces fourragères.
- Production de cultures de vente sur la surface restante.

**M.P.** : SAU de 25 à 70 ha, dont au moins 60% en marais (en général aménagés)  
 : Troupeau de 15 à 20 V.L. (> 4000€, en général) ou V. Allaitantes et saillies.  
 : Equipement assez important pour l'élevage et les cultures.  
 : Bâtiments adaptés par l'effectif animal actuel.

**IIB**  
 Augmenter le revenu pour couvrir les besoins familiaux importants dans un milieu difficile en recourant à :

- L'intensification de la production fourragère (retournement de prairies, maïs ou rigolage) pour augmenter l'effectif et la production moyenne.
- Faible production de céréales.

**M.P.** : SAU de 50 à 90 ha, à dominante "Marais difficile".  
 : Elevage laitier (25-30 V.L.) environ 3000 € + Production de viande.

Agriculteurs jeunes, moins de 40 ans  
 (ou succession assurée)

**IC**  
 Maintenir le revenu en réduisant la charge en travail et les coûts de production :

- Le troupeau laitier (ou parfois lait-viande) = principe spéculation ; affouragement : STH & céréales ; le maïs ensilage a remplacé les cultures fourragères traditionnelles.
- Des céréales (dont une faible part est vendue) sont cultivées sur les terres facilement labourables.

**M.P.** : SAU de 20 à 50 ha, avec forte proportion de marais non aménagés.  
 : Bâtiments anciens adaptés - Equipement réduit.  
 : Troupeau de race améliorée (FFW), mais à faible performance (< 3000 €/VL/an)

Ménage âgé de 50 ans (ou succession incertaine)

**IIC**  
 Assurer un revenu suffisant pour l'agriculteur fortement endetté :

- Alimentation et amélioration génétique
- Introduction de prairies temporaires et/ou artificielles
- Augmentation des rendements des cultures de vente par aménagement du marais (maïs, céréales)

**M.P.** : Surface de 60 ha et plus, avec une part importante de STH difficilement retournable - Equipement important.  
 : Troupeau bovin laitier ou viande (environ 40 UGB)

**IIID**  
 Rechercher une augmentation de revenu en limitant au maximum la part de l'élevage (maintenu car STH, ou en voie de disparition) :

- Maintien d'1 troupeau de faible effectif (sauf STH importante) auquel on consacre peu de temps (surtout viande) et de moyens (affouragement traditionnel)
- Extension, intensification et diversification des cultures de vente (céréales, maïs, semences, tournesol, blé dur)

**M.P.** : SAU importante, supérieure à 60 ha, dont forte part facilement labourable (rigolage systématique du marais, parfois IM).  
 : Matériel important.  
 : Troupeau : effectif selon STH (moins de 30 UGB).

**IIIB**  
 Maintenir et, si possible, augmenter le revenu sans trop modifier le système de production et sans accroître les charges :

- Maintien d'1 troupeau, le plus souvent laitier, à faible niveau de production.
- Utilisation des terrains facilement labourables (prises) pour des cultures de vente : céréales, maïs grain, blé dur, luzerne, semence.

**M.P.** : SAU de 30 à 60 ha, entièrement en marais (y compris des prises)  
 : Marais (idem III A)  
 : 10 à 15 VL (3000 €) + Viande  
 : Equipement variable selon la part des cultures de vente (25 à 70%)

**IIIF**  
 Assurer un revenu élevé uniquement à partir de cultures de vente :

- Choix de cultures à forte marge brute (semences, blé dur, tournesol)
- Aménagement du marais.
- Conduite intensive des cultures.

**M.P.** : Grande surface (80 à 150 ha) en marais (au moins 60% de SAU) aménagés (rigoles, parfois isolement hydraulique).  
 : Equipement très important (traction, matériel de travail du sol et de rigolage adaptés aux conditions du marais).

COMPOSITION FAMILIALE :

- 211 -

REST AVAILABLE COPY

Tableau 2  
 Stratégies et objectifs des types d'exploitations

SAU(ha)

30

40

50

60

70

80

90

Plusieurs familles sur une même exploitation (dont au moins un jeune ménage)

## IIIC

Assurer un revenu élevé pour faire vivre 2 ménages et rembourser les emprunts :

- Maintien d'un troupeau laitier à forte production sur une surface fourragère intensive.
- Extension et intensification des cultures de vente et recherche de cultures à forte marge brute (semence, blé dur).

M.P. : SAU de 50 à 100 ha.  
 : Marais facilement cultivables ou forte part de terres hautes. Matériel important.  
 : Troupeau : 20-30 V.L. (≈ 5000 €/V.L/an)  
 Bâlements récents.

## IE

Accroître le revenu et dégager du temps libre pour les loisirs :

- Forte intensification des cultures fourragères & de la conduite du troupeau : niveau de production élevé (lait ou viande) & mise en place éventuelle d'ateliers hors-sol.
- Intensification des cultures de vente & recherche de cultures à forte marge (contrat de production de semences).

M.P. : SAU de 70 à 130 ha.  
 : Aménagement du marais. Equipement important et adapté.  
 : Troupeau important (> 40 V.L. ; > 5000€).  
 : Bâlements et équipement d'élevage modernes.

Un ménage âgé de plus de 50 ans sans succession

## IB

Maintenir un revenu, en limitant les charges de travail sur une exploitation de faible surface :

- Maintien d'un petit troupeau laitier, nourri à base de STH, luzerne, choux, betteraves, céréales.
- Eventuellement cultures maraichères traditionnelles (haricots), ou en céréales de vente sur les terres hautes.

M.P. : SAU inférieure à 35 ha, dont plus de 50% en marais.  
 : Troupeau de 10 V.L. (< 3000 €)  
 : Equipement très réduit - Bâlements anciens

## IIA

Tirer un revenu modeste de son exploitation sans investir, en réduisant les coûts de production :

- Maintien d'un élevage peu intensif (lait-viande ou viande), nourri entièrement à partir de la STH.

M.P. : SAU de 40 à 50 ha, entièrement en marais difficilement cultivables.  
 : Faible équipement - Bâlements anciens.  
 : Troupeau : 20 V.L. (< 3000 €) ou 40 vaches allaitantes, et production de viande.

## IIIE

Assurer un revenu élevé car besoins familiaux importants et investissements élevés.

limiter le temps de travail :

- Extension des cultures de vente et augmentation des rendements.

Du fait de STHO, maintien d'un élevage le plus rentable possible, mais peu coûteux en travail (viande, équipement important) nourri à base de STH et ensilage de maïs.

M.P. : SAU supérieure à 70 ha - Matériel important.  
 : Présence de STHO - Troupeau : 30 à 50 UGB (Vaches allaitantes et/ou taurillons).  
 : Bâlements et équipements d'élevage récents et importants.

## IG

Exploitation d'appoint (agriculteur double actif) ou de repli (agriculteur âgé ou à la retraite). L'agriculteur cherche à dégager un revenu modeste sans investissements & en réduisant la quantité de travail :

- Conduite d'un petit troupeau laitier sur STH & culture de céréales en terres hautes.
- Large part de l'autoconsommation pour la couverture des besoins familiaux chez les agriculteurs âgés.

M.P. : SAU inférieure à 30 ha, surtout en marais dont 90% de STH.  
 : Bâlements anciens - Equipement très réduit.  
 : Troupeau : environ 10 V.L. (2500 €).

## IIIA

Maintenir le revenu en limitant les investissements et les charges :

- Maintien du système de production traditionnel
- Elevage laitier à faible niveau de production, nourri à base de STH + Luzerne + Céréales produites sur l'exploitation.
- Céréales de vente peu intensifiées (faible quantité d'intrants).

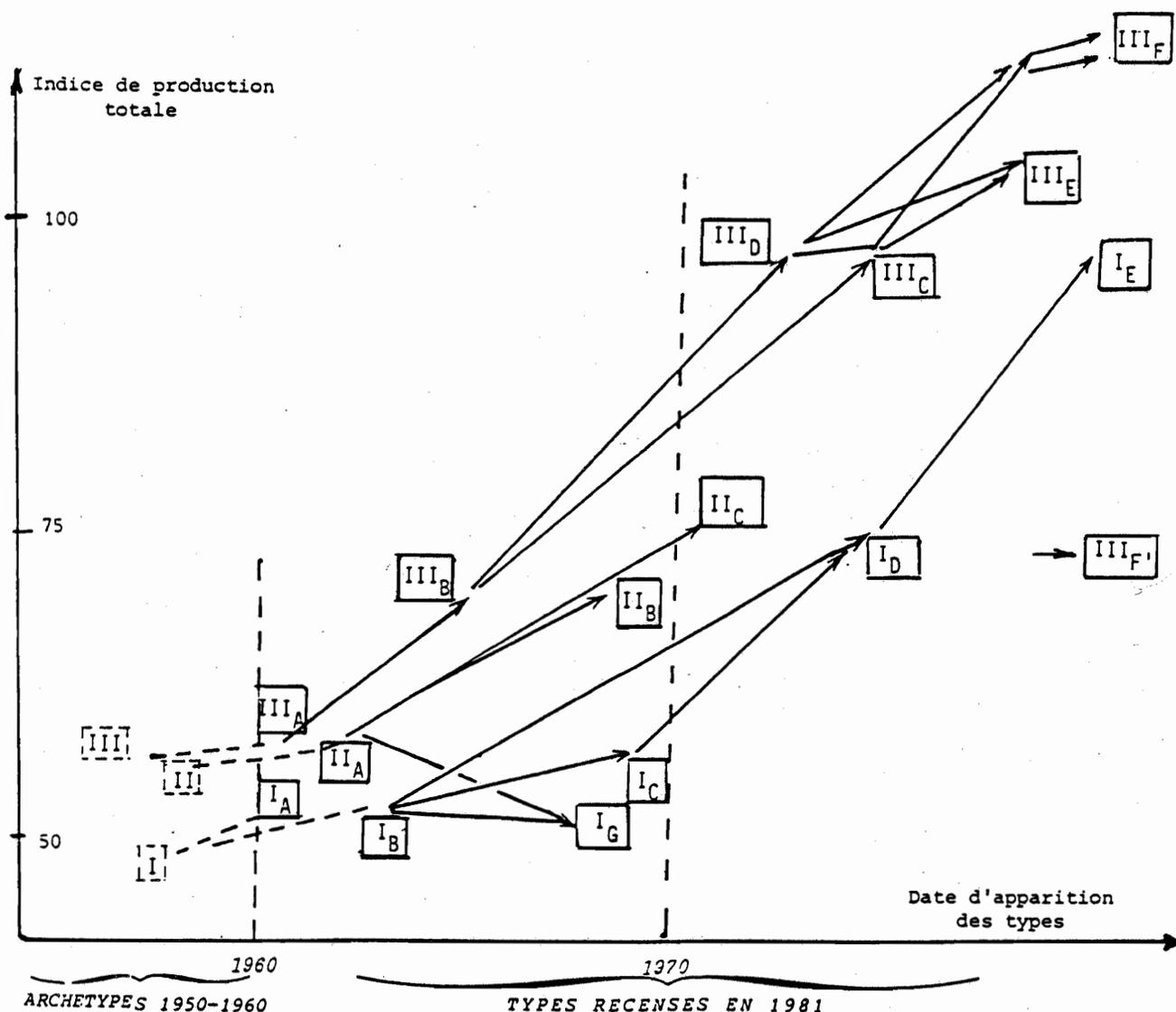
M.P. : SAU de 30 ha environ.  
 : Environ 10 V.L. (< 3000 €)  
 : Faible équipement ; appel à l'entraide et à l'entreprise  
 : Marais mis en culture depuis longtemps (niveau d'eau général maintenu bas sans aménagement individuel).

COMPOSITION FAMILIALE :

BEST AVAILABLE COPY

Tableau 2 (suite)

Figure 3  
Les 3 trajectoires d'évolution



### III - DISCUSSION

I - La mise en évidence des 3 trajectoires, de leurs productions et de leur localisation géographique rend compte de l'importance des contraintes du milieu (niveau hydraulique des parcelles non maîtrisé, nature des sols argileux imposant force de traction et équipements importants pour la culture et parfois présentant des propriétés défavorables : instabilité structurale) dans le choix des systèmes de production et leurs performances. Cela révèle l'impact de l'aménagement pour les exploitations qui en ont bénéficié et laisse prévoir

les marges de progrès envisageables grâce à un aménagement futur éventuel dans les zones où il est possible (1, 3/4).

Cependant, la présence de la trajectoire I, aussi bien en zones 3 et 4 qu'en zones 2 et 5, où l'aménagement semble aujourd'hui impossible (5), ou problématique (2), et la diversité des types rencontrés sur chacune des trois trajectoires indiquent que **les caractéristiques du milieu ne sont pas seules en cause**. Nombreux sont les agriculteurs qui, en l'absence d'aménagement ou d'équipement performant pour mettre en culture les marais, ont néanmoins fait évoluer leur système.

9

A cet égard, l'introduction de cultures ou d'ateliers spécialisés est peu fréquente dans la région (moins de 1,5 % des exploitations de plus de 10 ha). Elle concerne les exploitations du type I A qui pratiquent des cultures maraîchères dans des terrains particuliers (bords de Sèvre, plaine) ou la production de peupliers en marais mouillé, sur une faible SAU et les quelques exploitations du type III F', qui pallient les mauvais résultats des grandes cultures en marais par des cultures maraîchères ou des ateliers d'élevage hors-sol. Il faut aussi noter la subsistance de la culture du haricot dont une partie de la production est commercialisée dans les types I B et parfois I C. Cette culture, aujourd'hui jugée peu rentable et abandonnée par beaucoup, a eu un rôle important jusqu'aux années 60 dans l'évolution de nombreuses exploitations de la trajectoire I. En l'absence d'organisation collective de la production et de la commercialisation des produits de ces ateliers ou cultures d'appoint, ces spéculations restent le fait d'un petit nombre d'exploitations résolvant par là des contraintes de structures (SAU très faible et/ou peu propice à la culture), des problèmes financiers conjoncturels ou dus à l'échec de la mise en culture du marais.

Dans une perspective de développement, outre l'éventuelle augmentation de surface des exploitations - environ 10 000 ha pourraient être libérés d'ici 10 ans par le départ à la retraite des agriculteurs des types I B, I G, II A et III A - on est amené à discuter des possibilités d'amélioration concernant d'une part, la mise en culture du marais, d'autre part, la valorisation des surfaces fourragères et, tout particulièrement, la surface toujours en herbe qui représente de 40 à 58 % de la SAU selon les zones. De ce point de vue, **les agriculteurs des différents types d'exploitations n'ont pas les mêmes possibilités.** Ces études font l'objet des deux articles suivants.

2 - La connaissance du fonctionnement de chaque type d'exploitations révèle des problèmes spécifiques. La typologie permet d'évaluer l'extension de ces problèmes au niveau régional et de discuter de l'opportunité d'actions de développement :

- **Les agriculteurs des types I B, I C, II A, III A, soit près de 50 % de l'effectif régional, sont âgés et sans successeur.** Ils dégagent de très faibles revenus sur une surface restreinte (toujours moins de 40 ha) et très peu artificialisée. La proximité de la retraite, l'absence de moyens en matériel et équipements (bâtiments d'élevage anciens et exigus), le vieillissement de la main d'œuvre familiale

déjà saturée **interdisent, de fait, toute intervention technique individuelle sur ces exploitations.** Les seules interventions possibles sont d'ordre social : préparation à la retraite, information concernant l'indemnité viagère de départ...

- **A l'inverse, les agriculteurs, qui, sur des surfaces supérieures à la moyenne (plus de 60 ha) ont investi pour la mise en culture du marais (isolement hydraulique, drainage éventuellement, acquisition d'un matériel de culture adapté) et pour la conduite d'un troupeau (bâtiments, salle de traite, silos) - ils représentent 16 % de l'effectif régional : types I E, III C, III D, III E, III F et III F' - se trouvent parfois dans des situations financières délicates.**

Cela se pose certes de façon plus aiguë pour les quelques agriculteurs du type III F' qui tentent la mise en culture exclusive de marais difficiles (zone 2). Mais dans tous les types, on constate un niveau d'endettement très élevé et ce d'autant plus que l'on a été amené à s'équiper à la fois pour les cultures et pour l'élevage.

**Dans ces exploitations, le niveau de rendement dégagé (en production végétale et animale) conditionne, pour une large part, la reproductibilité des systèmes de production.** On peut cependant observer que dans les cas les plus critiques, la **marge de progrès possible est encore importante.**

- **Les agriculteurs des types I C, et pour une part, III B, dont 50 % sont jeunes et installés depuis moins de 10 ans, dégagent des revenus faibles de surfaces moyennes peu artificialisées, souvent par manque d'équipement et conduisent des troupeaux peu performants dans des bâtiments exigus et mal commodes.**

Les mécanismes d'accumulation du capital utilisés par ces types de fonctionnement dans le passé semblent ne plus jouer aujourd'hui : d'une part, des spéculations d'appoint (haricots en I B) ont été réduites et ne sont plus aussi lucratives qu'autrefois, d'autre part les coûts de production se sont accrus, notamment avec le recours à l'entreprise pour certains travaux, réduisant le surplus dégagé de la production agricole.

**L'acquisition nécessaire d'un équipement (et d'un certain aménagement) pour la mise en culture et pour le troupeau en vue d'augmenter le revenu agricole est impossible du fait de la faiblesse des capacités d'investissement.** L'introduction des techniques modernes de production suppose que l'on ait résolu les problèmes financiers. Ces exploi-

tants représentent 20 % de l'effectif régional. On retrouve d'ailleurs ce problème chez les agriculteurs du type I D (7 % de l'effectif) qui ont contracté des emprunts pour investir dans le matériel de culture et, pour une moindre part, dans l'aménagement de bâtiments d'élevage.

Sur une surface moyenne, le niveau d'endettement élevé laisse un revenu faible aux agriculteurs malgré leurs efforts pour accroître la production. Là, d'avantage encore, une gestion très serrée des techniques de production doit être mise en place pour assurer la pérennité des exploitations.

- Les types II B et II C (7 % de l'effectif d'exploitations) ne peuvent retourner les prairies permanentes (zone 2) et l'utilisation de celles-ci n'est pas sans poser de sérieux problèmes de calendrier d'affouragement. Seules de grandes surfaces agricoles utiles ont pu maintenir ces types d'exploitation. Les marges de progrès nécessaires dans le cas du type II C où le remboursement des emprunts ampute fortement le revenu, sont liées à la valorisation de l'herbe au printemps et à la gestion des stocks fourragers.

De la typologie on peut ainsi déduire des thèmes d'actions de développement correspondant aux problèmes de chacun des types de fonctionnement. Les principaux sont regroupés dans le Tab. 5.

De cet ensemble se dégagent :

- L'important besoin de conseils de synthèse, et ce, pour plusieurs types :

- en premier lieu, pour les types I C, I D, III B, pour qui l'introduction de l'aménagement du marais et/ou de l'équipement en matériel de culture amène à repenser l'ensemble du système de production (assolement, place et conduite du (ou des) troupeau(x), techniques culturales) et la gestion financière de l'exploitation.

- En second lieu, dans les types I E, III C, III D, III E et III F, où l'organisation du travail à l'automne, conjointement au choix du matériel de culture et à la conduite du troupeau le cas échéant, mériterait bien souvent d'être repensée pour améliorer les conditions d'installation des cultures d'automne comme de printemps.

Tableau 5  
Thèmes d'actions de développement et types d'exploitations

TYPE	% E.A.	THEMES D' ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ENVISAGEABLES
I <sub>3</sub> - I <sub>3</sub> - II <sub>4</sub> III <sub>4</sub>	50%	- Peu d'actions techniques au niveau individuel - Préparation à la retraite, IVD - Participation éventuelle à des structures collectives (rigolage de prairies, éventuellement ensilage d'herbe si les bâtiments s'y prêtent)
I <sub>C</sub> - III <sub>3</sub> - I <sub>D</sub>	27%	Conseils de "synthèse" comportant notamment : - Gestion, financement des bâtiments et du matériel de culture. Financement de l'aménagement du marais (I <sub>C</sub> surtout) (plans de développement ?) - Conduite des cultures en marais compatibles avec un calendrier de travail chargé - Conduite du troupeau (alimentation) - Intensification des terres de plaine (I <sub>C</sub> ) pour assurer l'affouragement.
I <sub>E</sub> - III <sub>C</sub> - III <sub>E</sub>	7%	- Organisation du travail : conduite des cultures compatibles avec calendrier de travail chargé (période d'automne) - Recherche de cultures fourragères d'appoint pour les "soudures", éventuellement introduction de nouvelles cultures (tournesol...)
III <sub>D</sub> - III <sub>F</sub>	5%	- Organisation du calendrier de travail - Conduite des cultures en vue de régulariser les rendements à un plus fort niveau - Introduction de nouvelles cultures (tournesol, porte-graines...) - Réduction des coûts de production
III <sub>F</sub>	2%	- Choix de techniques adaptées au milieu et réduisant les coûts de production - Recherche de spéculations d'appoint (ateliers hors-sol, cultures spécialisées...) - Eventuellement : réensemencement de prairies temporaires (porte-graines) avec élevage d'appoint (cf. III <sub>E</sub> )
III <sub>B</sub> - II <sub>C</sub>	4%	- Conduite d'un troupeau à base de prairie naturelle - Gestion de la prairie naturelle
I <sub>A</sub>	1%	- Valorisation et commercialisation des productions maraîchères

- Enfin, pour le type III F', où une réorientation du système de production tenant compte des disponibilités en main d'œuvre et des possibilités de financement, semble nécessaire. Cela renvoie d'ailleurs au raisonnement de l'introduction d'un aménagement dans une exploitation : on doit considérer les caractéristiques du milieu et s'assurer de la compatibilité avec le fonctionnement de l'ensemble du système.

- La nécessité pour les organismes de développement de **disposer de références techniques adaptées aux milieux (climat, terrain), mais aussi aux divers types d'exploitations** ; par exemple, proposer :

- Une gamme d'itinéraires techniques testés dans des milieux déterminés et compatibles avec

un calendrier de travail chargé (ex. type I D) et aboutissant à un état structural favorable à l'installation des cultures.

- Ou des conduites de troupeaux correspondant aux ressources fourragères des exploitations de la trajectoire II.

- **L'impossibilité de toucher des agriculteurs âgés et(ou) n'étant pas en mesure d'introduire des changements coûteux dans leur exploitation.** Pourtant dans certains cas, une organisation collective des travaux (CUMA ou contrats collectifs avec des entreprises) de rigolage et(ou) d'ensilage de prairies naturelles améliorerait les performances des troupeaux et, par là, le niveau de revenu. Aujourd'hui, cette organisation ne peut être faite à la seule initiative de ces agriculteurs.

## CONCLUSION

Au terme de cette étude, la diversité de l'agriculture du Marais Poitevin apparaît, pour partie, liée au milieu naturel et à la gestion collective des eaux : d'une part, on retrouve dans la typologie une influence des conditions de milieu, témoin certaines localisations de types selon les zones ; d'autre part, l'observation des évolutions passées des exploitations révèle l'effet de l'artificialisation du milieu (aménagement) aboutissant à des résultats divers et autorisant des changements dans les systèmes de production : réduction ou, au contraire, plus forte intensification des surfaces fourragères.

Mais le contexte physique n'explique pas tout : dans un même "marais", des exploitations pratiquent des systèmes de production et des techniques de culture variées et l'on trouve des exploitations fonctionnant de manière identique dans des zones très contrastées.

La typologie des exploitations agricoles permet de structurer ces constatations et de révéler, sinon d'expliquer, comment les agriculteurs en sont arrivés aux systèmes de production actuels. L'importante quantité d'informations recueillies - une centaine d'enquêtes approfondies dont on a raisonné l'échantillonnage - permet de penser que cette étude rend compte des caractéristiques de l'agriculture régionale et des difficultés qu'elle rencontre.

L'approche de l'agriculture régionale, qui vient d'être présentée ici, ne prétend pas apporter des réponses à toutes les questions. Cependant, il nous semble que les résultats et les observations formulées, peuvent amorcer une réflexion plus large entre organismes de recherche, d'aménagement et de développement, qui se doivent, chacun avec leurs méthodes propres, d'apporter leur soutien aux agriculteurs de la région.

## ANNEXE

### CLÉ DE DÉTERMINATION DES TYPES A PARTIR DE CRITÈRES SIMPLES

Cette clé est issue de la mise en correspondance, d'une part des exploitations de l'échantillon classées en types, d'autre part de critères simples présents dans le recensement de la Chambre d'Agriculture ou facilement accessibles. Basée uniquement sur une observation des convergences entre ces critères et la typologie, elle ne permet pas à elle seule, de définir le fonctionnement d'un type d'exploitation. Cette grille autorise, à partir du recensement de la Chambre d'Agriculture, à déterminer les effectifs des types dans la région. Elle peut, en outre, aider à placer rapidement une exploitation dans la typologie lors d'enquêtes ulté-

rieures, quitte à vérifier, par la suite, qu'objectifs et stratégie de l'exploitation concordent bien avec la définition du type concerné (Tab. 2). Certains types ayant des SAU en deçà ou au delà des frontières que l'on est conduit à établir pour ce type de grille, sont repris 2 fois. Cela provient du fait qu'il n'est pas toujours facile de trouver des critères simples, présents dans le recensement, pour différencier les types. Ceux-ci sont, en effet, issus d'une démarche basée sur l'analyse de système mettant en jeu des critères autres que ceux du recensement et valorisant davantage les liaisons entre éléments descriptifs que ces éléments eux-mêmes.

Surface inférieure ou égale à 35 ha

- 3 à 5 ha en maraîchage + Troupeau extensif (viande ou lait) sur STH \_\_\_\_\_ I A
- STH ≈ 100% de la SAU en marais. Agriculteur âgé \_\_\_\_\_ I G
- STH ≈ 75% de la SAU. Haricots + un peu de céréales Betterave et Choux fourragers en Terres Hautes \_\_\_\_\_ I B  
Agriculteurs âgés
- 20 à 30% de la SAU en Cultures de Vente :
  - Céréales seules, agriculteurs âgés \_\_\_\_\_ III A
  - Maïs grain, Luzerne, Semence, Blé dur \_\_\_\_\_ III B

Surface supérieure à 35 ha

- STH > 60% de la SAU
  - < 40-50 ha SAU - 95% STH. Agriculteurs âgés \_\_\_\_\_ II A
  - > 50 ha SAU : Maïs ensilage + Céréales \_\_\_\_\_ II B  
≈ 30 UGB
  - : Maïs ensilage + Prairies temporaires et artificielles \_\_\_\_\_ II C  
Bâtiments récents. > 40 UGB
- Céréales et autres Cultures de Vente < 25% SAU
  - < 50 ha SAU
    - Troupeau laitier > 10 VL \_\_\_\_\_ I C
    - Marais peu aménagé \_\_\_\_\_ I C
    - Cultures essentiellement en plaine \_\_\_\_\_ I C
    - Id. Marais aménagé \_\_\_\_\_ I D
    - Maïs et cultures en marais \_\_\_\_\_ I D
  - > 70 ha SAU, > 40 VL - 2 ménages \_\_\_\_\_ I E
- Céréales et autres Cultures de Vente > 30% SAU
  - : 100% SAU en Cultures de Vente \_\_\_\_\_ III F
  - : < 60 ha céréales seules vendues. \_\_\_\_\_ III A  
Agriculteurs âgés
  - : < 70 ha SAU Troupeau lait ou viande :
    - Intensif (15-20 VL x 4 000 L) \_\_\_\_\_ I D
    - Extensif (10-15 VL ≈ 3 000 L) \_\_\_\_\_ III B
  - : > 60 ha SAU Troupeau viande :
    - < 30 UGB STH essentiellement + Luzerne \_\_\_\_\_ III D
    - 30-50 UGB. Maïs ensilage Bâtiments récents et STHO \_\_\_\_\_ III E
  - : > 70 ha SAU 2 ménages
    - Troupeau important intensif > 40 VL x 5 000 L \_\_\_\_\_ I E'
    - Troupeau moindre 20-30 VL x 5 000 L \_\_\_\_\_ III C

13

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAPILLON A., DAMOUR L. 1982 - Drainage, mise en valeur des Marais de l'Ouest et critères de jugement des terres. *BTI, N° Spécial 370-372, 577-582.*

CAPILLON A., MANICHON H. 1979 - Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles. *C.R. Acad. Agric. Fr., 1168-1178.*

CAPILLON A., TAGAUX Marie-Josèphe. 1981 -

L'Agriculture du Marais Poitevin de Vendée. *Ronéo. INRA-SAD (Unité INA-PG), 23 pp. + Annexes.*

DUMONT R. Voyages en France d'un Agronome. *2ème Ed. 485 pp. GENIN Ed., PARIS, 1956*

Collectif - Les Marais de l'Ouest - Etude des conditions et des conséquences de l'adoption des techniques d'assainissement agricole dans un réseau d'exploitations de référence. *Rapport DGRST-INRA-SAD (Unité INA-PG), 1980.*